

Le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) débloque près de 7 millions de dollars pour l'assistance humanitaire dans la région du Lac au Tchad

(N'Djamena, le 8 janvier 2016) : Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, a approuvé l'attribution de 7 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour l'assistance humanitaire dans la région du Lac Tchad.

Les violences et l'impact socio-économique de l'insécurité dans cette zone ont poussé plus de 50 000 tchadiens à fuir les îles du Lac entre juillet et décembre 2015, pour se réfugier dans des dizaines de sites de déplacés, villages et quartiers, des sous-préfectures de Baga-Sola, Bol, Daboua, Kanganom, et Liwa. A cela s'ajoutent 15 000 retournés tchadiens du Nigéria, 14 000 réfugiés Nigériens, et 700 personnes d'autres nationalités. Ces déplacements ont aussi affecté les communautés d'accueil déjà vulnérables, parmi lesquelles 112 000 personnes sont dans le besoin.

Face à cette situation, M. Stephen Tull, Coordonnateur Humanitaire au Tchad, a déclaré : « Notre priorité à travers ces fonds CERF, c'est d'apporter une aide d'urgence à toutes les populations affectées par cette crise : les déplacés, les réfugiés, et les populations hôtes vulnérables dont les activités de subsistance - pêche, agriculture et élevage – sont limitées du fait de l'insécurité».

Selon Florent Méhaule, Chef du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA) au Tchad « Ce financement est capital, car malgré les efforts déployés par les acteurs humanitaires depuis le début de l'année 2015, la situation reste préoccupante. La réponse humanitaire fait face à plusieurs défis, notamment un accès difficile aux populations en raison de l'insécurité, ainsi qu'un manque de ressources ».

Les 9 projets approuvés par le CERF seront mis en œuvre dans les six prochains mois par les Agences Nations Unies en partenariat avec les ONG et les services étatiques, et permettront d'apporter une assistance d'urgence en aide alimentaire, nutrition, protection, santé, et éducation. Les Agences récipiendaires sont le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

La situation reste très dynamique dans la région du Lac, où plus de 16 000 nouvelles personnes déplacées non couvertes par cette allocation CERF ont été identifiées dans la zone ouest, en lien avec les nouvelles opérations militaires. « Le CERF est le principal bailleur pour cette crise. Etant donné la gravité de la situation, ce financement ne permettra pas, à lui seul, de répondre à tous les besoins. Une mobilisation des bailleurs de fonds est essentielle pour répondre à l'urgence, mais aussi à moyen et long terme, pour appuyer le développement de cette région, notamment l'accès aux services de base, et le renforcement des moyens d'existence » a alerté M. Tull.

Note aux éditeurs : Mis en place par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006, le [CERF](#) est un mécanisme de financement humanitaire géré par OCHA, qui permet une réponse plus rapide et efficace aux besoins vitaux des populations touchées par des catastrophes naturelles, des conflits armés, ou des crises sous financées.

Pour plus d'information, veuillez contacter:

M. Florent Méhaule, Chef de Bureau, mehaule@un.org, Tél. +23568851004

Mme. Mayanne Munan, Chargée de l'Information Publique, munan@un.org, Tél. +23562934826

Les communiqués d'OCHA sont disponibles sur www.unocha.org ou www.reliefweb.int.